



Grande Braderie de Vias Plage

Samedi 5 et dimanche 6 septembre 2020

Délai d'inscription fixé au samedi 29 août 2020

Les droits de place fixés par délibération du Conseil Municipal (N° 2019-04-29-2a) s'élèvent à :

20€ pour 4m linéaire, par jour.

Laisser les lieux de départ en parfait état de propreté.

En raison du contexte sanitaire, le nombre de places est limité. Il n'y aura pas de tirage au sort cette année. Le port du masque sera **obligatoire**.

Réservation uniquement par messagerie à l'adresse mentionnée :

secretariat.maire@ville-vias.fr

Nom – Prénom : Date de naissance :

Raison sociale de la société :

Produits proposés à la vente (nature du commerce) :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Tel : Longueur de déballage : mètres

Commerçant voulant participer : Oui Non

N° registre du commerce :

Je m'acquitte de mon droit de place d'un montant deeuros

Espèces

Chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)

Signature